

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2024

INFORMATIONS:

- COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DU MAIRE

	-
2024-144	Signature avec le COMITÉ DES FÊTES d'un devis pour la restauration des artistes et des organisateurs (dîner) le vendredi 5 juillet 2024 dans le cadre du Ciné plein air. Le coût unitaire de cette prestation est de 10 € TTC.
2024-145	Signature avec la compagnie LA POUPÉE QUI BRÛLE d'un contrat de cession pour l'organisation
	d'un spectacle intitulé " Le Manipophone" le vendredi 26 juillet 2024 dans le cadre de la saison
	culturelle estivale « L'été sur un plateau ». Le montant de cette prestation s'élève à 1 700 € (pres-
	tation non assujettie à la TVA).
2024-146	Signature avec la FREDON NORMANDIE d'un avenant à la convention relative à la participation
	de la commune au plan de lutte collective contre les frelons asiatiques sur le Département du
	Calvados. La commune bénéficiera désormais d'une participation du Conseil départemental du
	Calvados plafonnée à 100 000 €.
	Signature avec la société LOGIKINOV d'une convention pour l'insertion d'une publicité en 4ème de
2024-147	couverture du 108 ^{ème} numéro du magazine municipal "Vivre à Ifs". Le montant de cette conven-
	tion s'élève à 960 € TTC.
	Signature avec la SELARL MRLP d'une convention d'honoraires pour la représentation en compa-
2024-148	rution immédiate d'un agent dans le cadre de sa protection fonctionnelle pour la procédure pé-
2024-148	nale et judiciaire à laquelle il s'est constitué partie civile en tant que victime d'une agression phy-
	sique et verbale. Le montant des honoraires est de 500 € TTC.
	Signature avec la société SRA LOCATION LA CAENNAISE d'un devis pour la location d'un minibus
2024-149	dans le cadre des séjours d'été des Accueils Collectifs de Mineurs 3-17 ans sur la période du 12
	juillet au 26 août. Le montant de cette prestation s'élève à 2 970 € TTC.
2024-150	Signature avec la société SIETRAM&CO d'un contrat de maintenance pour le monte-fauteuil ins-
	tallé à l'Atelier 860. Le montant annuel du contrat s'élève à 490 € TTC.
	Signature avec la SMACL ASSURANCES d'une modification de contrat n°4 à la police "assurances
2024-151	des responsabilités et des risques annexes" du CCAS. Cette modification de contrat a pour objet
2024-131	de fixer la cotisation définitive pour l'exercice 2023. Le montant total de l'avenant en plus-value
	s'élève à 118,79€ TTC.
	Virements de crédits n°1 – Mouvements de crédits de 2 500 € inscrits au chapitre 201411 « Hôtel
2024-152	de ville-construction bâtiments administratifs » pour faire face à une dépense liée au chapitre
	202405 afin d'équiper le nouveau bâtiment associatif.
	Signature avec l'IMPRO de Démouville , géré par l'association ACSEA, d'une convention de parte-
2024-153	nariat pour définir les modalités d'organisation du stage bien-être du lundi 8 au vendredi 12 juillet.
2024 133	La Ville s'engage à régler une facture à l'ACSEA correspondant à 50 % des dépenses engagées, à
	hauteur maximum de 400 € TTC.
2024-154	Signature avec l'association LES THÉRÈSES d'un contrat de cession pour une représentation d'un
	spectacle intitulé "Entre nous" le 31 août dans le cadre de l'évènement « Fest'Ifs ». Le montant
	de cette prestation s'élève à 4 260,08 € TTC (prestation non assujettie à la TVA).
	Signature avec VICTORIE MUSIC d'un contrat de cession pour une représentation d'un spectacle
2024-155	intitulé "Bal à fond" le samedi 31 août dans le cadre de l'évènement « Fest'Ifs ». Le montant de
	cette prestation s'élève à 2 800 € TTC.

2024-156	Signature avec la compagnie CHARIVARI PALACE d'un contrat de cession pour une représentation d'un spectacle intitulé "L'étonnante exploration" le samedi 20 juillet 2024 dans le cadre des commémorations liées au 80ème anniversaire de la Libération d'Ifs. Le montant de ce contrat s'élève à 375 € TTC.
2024-157	Signature avec la compagnie CHARIVARI PALACE d'un contrat de cession pour une représentation du spectacle intitulé "L'étonnante exploration" le samedi 31 août 2024 dans le cadre de l'évènement "Forum des associations". Le montant de ce contrat s'élève à 350 € TTC.
2024-158	Signature avec ALOHA LARCO TEAM MAWAIIAN TRUCK d'un devis correspondant au coût des repas prévus pour le dîner des agents et des artistes le samedi 31 août 2024 dans le cadre de l'évènement "Fest'Ifs". Le coût unitaire du repas s'élève à 16 € TTC.
2024-159	Signature avec la compagnie DEDALE DE CLOWN d'un contrat de cession pour une représentation d'un spectacle intitulé "Drôle d'impression" le vendredi 2 août 2024 dans le cadre de la saison culturelle estivale "L'été sur un plateau". Le montant de ce contrat s'élève à 2 277, 50 € TTC (prestation non assujettie à la TVA).
2024-160	Signature avec la société ACTIMAC d'un devis pour les visites périodiques dans les écoles dans le cadre de l'infogérance mis en place par la Ville. Le montant des prestations s'élève à 6 300 € TTC.
2024-161	Signature avec la société ACTIMAC d'un devis pour les visites périodiques en mairie dans le cadre de l'infogérance mis en place par la Ville. Le montant des prestations s'élève à 3 780 € TTC.
2024-162	Signature avec la société AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE d'une convention de mise à disposition d'emballage de gaz médium et grandes bouteilles à compter du 1 ^{er} novembre 2024 pour une durée de 5 ans. Le montant annuel de la prestation s'élève à 401,10 € TTC.
2024-163	Signature avec le COMITÉ DES FÊTES d'un devis pour la restauration des artistes et des organisateurs (déjeuner) le samedi 31 août 2024 dans le cadre du Fest'Ifs. Le coût unitaire de cette prestation est de 7 € TTC.
2024-164	Signature avec la société DUVAL SOLUTION NUISIBLES d'un contrat pour la dératisation de la rue des Sablonnettes et de l'impasse du Home comprenant deux traitements curatifs avec un suivi annuel sur six tampons. Le montant de la dépense annuelle est de 488,74 € TTC. Annule et remplace la décision du Maire n°2023-183 uniquement en ce qui concerne le montant du contrat.
2024-165	Signature avec l'association BUDDY INK d'un contrat de cession pour une représentation en fixe et en déambulation d'un spectacle intitulé "Walkin'" le samedi 31 août dans le cadre de l'évènement "Fest'Ifs". Le montant de ce contrat s'élève à 2 417 € TTC (prestation non assujettie à la TVA).
2024-166	Signature avec la société PAS A PAS d'un devis pour l'animation de 3 ateliers pédagogiques d'éveil bébé dans le cadre des activités de l'Atelier 860. Le montant total de la prestation s'élève à 300 € (prestation non assujettie à la TVA).
2024-167	Signature avec la société COURS INFORMATIQUE CAEN d'un devis pour l'animation d'ateliers numériques du 24 septembre au 19 décembre 2024 dans le cadre des activités de l'Atelier 860. Le montant total de la prestation s'élève à 1 320 € (prestation non assujettie à la TVA).
2024-168	Virements de crédit n°2 - Mouvements de crédits de 10 000 € inscrits au chapitre 201411 « Hôtel de ville-construction bâtiments administratifs » pour faire face à une dépense liée au chapitre 201409 pour l'acquisition d'alarmes.
2024-169	Signature avec la société AXIANS d'un bon de souscription pour la mise en place d'une liaison fibre avec une garantie de rétablissement de la connexion sous 4 heures au PEEJ. Le coût de l'abonnement mensuel est de 204 € TTC.
2024-170	Signature avec la société AXIANS d'un bon de souscription pour la mise en place d'une liaison fibre avec une garantie de rétablissement de la connexion sous 4 heures à l'Atelier 860. Le coût de l'abonnement mensuel est de 204 € TTC.
2024-171	Signature avec la société ICOM d'un contrat permettant des communications professionnelles et sécurisées de 6 radios via le réseau « LTE ». Le montant de cette prestation s'élève à 820,80 € TTC.
2024-172	Signature avec Sébastien MADELEINE, régisseur général, d'un contrat pour la rémunération des temps de préparation du Fest'Ifs, fixés du 30 au 31 août 2024. Le coût de cette prestation s'élève à 913,17 € TTC (prestation non assujettie à la TVA - 411,42€ de salaire net + 501,75 € de cotisations payées auprès du GUSO).

2024-173	Signature avec la société Creacoop14 d'un contrat pour des ateliers de médiation animale pendant les temps périscolaires à l'école Simone Veil. Le coût de cette prestation s'élève à 1 706,88 € TTC.
2024-174	Signature avec l'association PTI POA d'un contrat pour la représentation d'un spectacle de fin d'année le 14 décembre 2024 à destination des familles du RPE et du Multi Accueil. Le coût s'élève à 800 € (prestation non assujettie à la TVA).